



# Guide demande d'adhésion



sur [www.letese.urssaf.fr](http://www.letese.urssaf.fr)

[ Métropole et Outre-Mer ]



*Mode d'emploi*

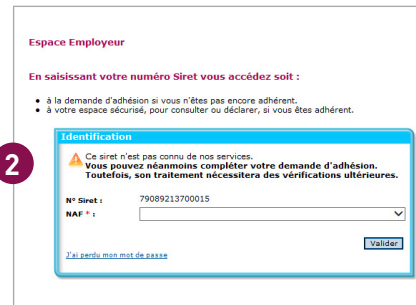
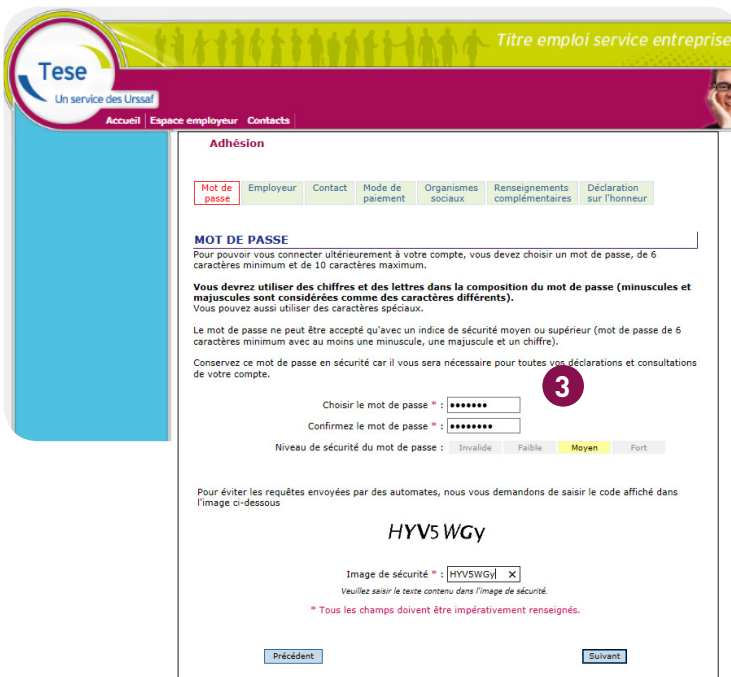
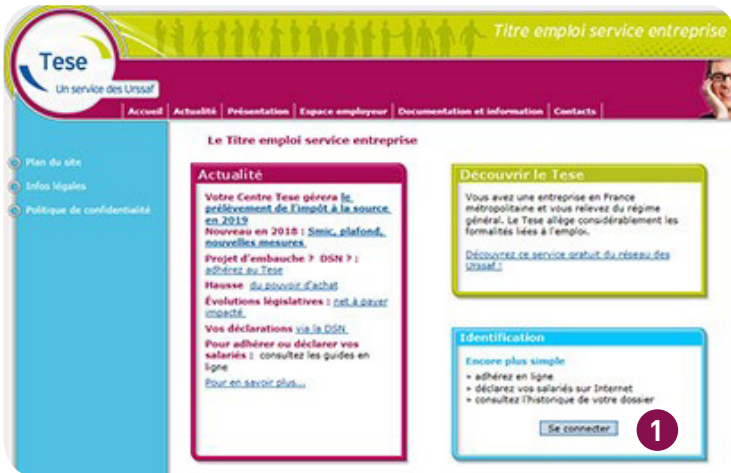
JUILLET 2019

# Sommaire

<b>Page d'accueil.....</b>	<b>3</b>
Accéder à la demande d'adhésion.....	3
Accès à l'adhésion.....	3
Mot de passe.....	3
<b>Créer une demande d'adhésion.....</b>	<b>4</b>
Convention collective nationale (CNN).....	4
Mode de paiement.....	5
Question d'orientation de votre adhésion.....	6
<b>Organismes sociaux.....</b>	<b>6</b>
Service de santé au travail.....	6
Renseignements complémentaires.....	7
Déclaration sur l'honneur.....	8
Récapitulatif.....	8
Confirmation et prise en compte de l'adhésion.....	8

# Page d'accueil

## Accéder à la demande d'adhésion



### ACCÈS À L'ADHÉSION

Pour adhérer, cliquer sur « se connecter » puis saisir le n° Siret de votre entreprise.

- 1 → **Votre Siret est connu**  
Les champs relatifs à vos données seront pré-remplis.
- 2 → **Votre Siret n'est pas reconnu**  
Vous pouvez néanmoins poursuivre votre adhésion. Le Centre effectuera les recherches nécessaires et régularisera votre déclaration.

**Bon à savoir :** Vous devez saisir et valider votre demande d'adhésion en une seule fois. Il n'existe pas d'enregistrement intermédiaire.

### MOT DE PASSE

Cette étape de sécurisation de vos données est obligatoire. Une fois votre compte créé, vous accéderez à l'ensemble de vos déclarations.

# Créer une demande d'adhésion

Pour valider l'adhésion, il est indispensable de prendre contact avec l'ensemble de vos organismes sociaux. Cette démarche permet au salarié d'être identifié comme tel par ces organismes et de garantir ses droits à prestations.

**Adhésion**

Employeur | Contact | Mode de paiement | Organismes sociaux | Renseignements complémentaires | Déclaration sur l'honneur

Le centre national Titre emploi service entreprise qui gère votre profession est le :

**Centre national Tese de Bordeaux**  
TSA 10101  
33902 BORDEAUX CEDEX 9  
Tél. : 0810 123 873

**L'EMPLOYEUR**

N° Siret	4000000000012
Raison Sociale	SARL DUPONT
Adresse :	2 rue Grande - 33000 Bordeaux
NAF	4778C

Convention collective\* : [consulter Léqifrance](#)

Votre entreprise existait-elle le 31 décembre dernier? \*  Oui  Non

Les champs signalés par le symbole \* sont obligatoires

## VOTRE ADHÉSION

- 1 → Le centre Tese dont vous dépendez s'affiche automatiquement.
- La convention collective : en votre qualité d'employeur, il vous appartient de vous conformer aux dispositions de la convention collective nationale (CCN) applicable à votre entreprise.

- 2 Sélectionnez votre CCN dans le menu déroulant.

Pour connaître votre CCN :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

Vous pouvez également contacter la Direccte (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) ou votre centre Tese.

Si aucune convention collective n'est obligatoire dans votre secteur d'activité, sélectionnez « aucune convention - droit du travail ».

# Créer une demande d'adhésion

Titre emploi service entreprise

Tese  
Un service des Urssaf

Accueil Espace employeur Contacts

Adhésion

Employeur Contact **Mode de paiement** Organismes sociaux Renseignements complémentaires Déclaration sur l'honneur

**CHOIX DU MODE DE PAIEMENT DES COTISATIONS**

Je souhaite régler les cotisations par \* :

chèque  
 **1** prélèvement

BIC:

IBAN:    **1**

Code pays Clé Numéro de compte

Les champs signalés par le symbole \* sont obligatoires

Précédent Suivant

## MODE DE PAIEMENT

→ Optez pour le **prélèvement automatique** pour plus de simplicité.  
Pour les employeurs d'Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Martin) ce mode de paiement est obligatoire.

→ Complétez vos coordonnées bancaires. Le mandat de prélèvement est pré-rempli. Vous pouvez l'imprimer et l'enregistrer. N'oubliez pas de le conserver.

Titre emploi service entreprise

Tese  
Un service des Urssaf

Accueil Espace employeur Contacts

Adhésion > Adhésion

Adhésion

Mot de passe Employeur Contact **Mode de paiement** Organismes sociaux Renseignements complémentaires Déclaration sur l'honneur

**QUESTIONS D'ORIENTATION DE VOTRE ADHESION**

Devez-vous adhérer à une caisse de congés payés pour votre activité? \* :  Oui  **2** Non

Souhaitez-vous déclarer des salariés cadres? \* :  Oui  Non

Les champs signalés par le symbole \* sont obligatoires

Précédent Suivant

## QUESTIONS D'ORIENTATION DE VOTRE ADHESION

→ Modifiez, le cas échéant, les réponses positionnées par défaut.

# Créer une demande d'adhésion

## Organismes sociaux



The screenshot shows the 'Adhésion' page on the Tese website. The page title is 'Titre emploi service entreprise'. The navigation bar includes 'Accueil', 'Espace employeur', and 'Contacts'. The main content area is titled 'Adhésion' and has several tabs: 'Mot de passe', 'Employeur', 'Contact', 'Mode de paiement', 'Organismes sociaux', 'Renseignements complémentaires', and 'Déclaration sur l'honneur'. The 'Organismes sociaux' tab is selected, showing a list of 'VOS ORGANISMES SOCIAUX' under the heading 'SERVICE DE SANTÉ'. A red circle with the number '1' highlights the first item in the list, 'ASS. HYGIENE INDUSTRI. Oloron'. The list includes the following items:

Nom de l'organisme	Description
AMCO Batiment et TP	
ASS. HYGIENE INDUSTRI. Oloron	
ASS. HYGIENE INDUSTRI. Pau	
ASS. MEDECINE TRAVAIL Orthez	
ASTPB	
CDG CENTRE DE GESTION 64	
Centre Médical de la Bourse	
CISTTAA	
Medecine Collectivités Locale	
Médecine du Travail BERGERAC	

### SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL

1

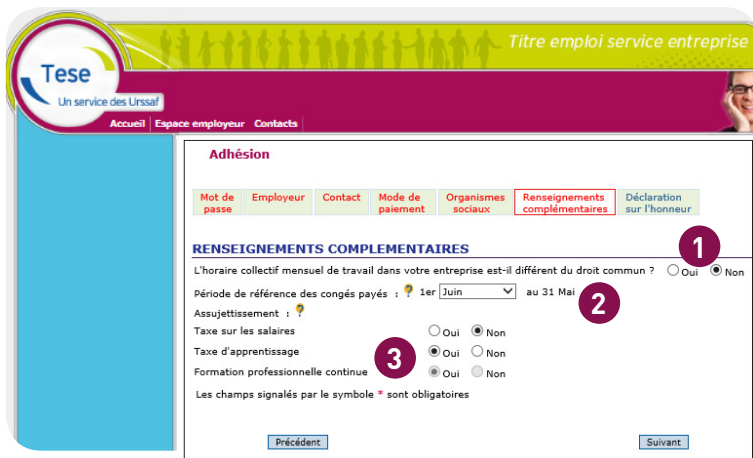
Le choix d'un service de santé au travail est obligatoire. Pour connaître votre organisme, consulter le site du centre interservices de santé et de médecine du travail en entreprise : [www.presanse.fr](http://www.presanse.fr)

Vous devez prendre en compte les critères suivants :

- proximité géographique,
- compétences sectorielles de l'organisme,
- taux/montant forfaitaire.

Si vous n'êtes pas encore affilié à un service de santé au travail, vous cochez « médecine interne à l'entreprise ». Vous communiquerez ultérieurement le nom de l'organisme choisi à votre centre Tese, par mail.

# Créer une demande d'adhésion



**Adhésion**

Mot de passe | Employeur | Contact | Mode de paiement | Organismes sociaux | **Renseignements complémentaires** | Déclaration sur l'honneur

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

L'horaire collectif mensuel de travail dans votre entreprise est-il différent du droit commun ?  Oui  Non

Période de référence des congés payés : 1er Juin au 31 Mai

Assujettissement : ?

Taxe sur les salaires  Oui  Non

Taxe d'apprentissage  Oui  Non

Formation professionnelle continue  Oui  Non

Les champs signalés par le symbole \* sont obligatoires

Précédent | Suivant

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- 1 → L'horaire collectif mensuel de droit commun, soit 151 h 40 est prévu par défaut (correspond à 35 h par semaine). Certains accords d'entreprise prévoient un horaire collectif mensuel spécifique au secteur d'activité de l'entreprise. Dans ce cas, cocher la case à « oui » et indiquez l'horaire en heures et en minutes (pas en centièmes). Par exemple, la convention collective nationale des HCR\* fixe la semaine de travail à 39 h soit 169 h 00 mensuelle.
- 2 → Précisez la période de référence pour la gestion des congés payés.  
Si votre salarié a pris des congés au cours du mois, un récapitulatif des congés pris dans le cadre du Tese est mis à votre disposition avec le bulletin de paie.
- 3 → Ces informations sont nécessaires pour l'établissement de la déclaration sociale nominative (DSN) par votre centre Tese.  
Pour information, sont assujetties :
  - à la taxe d'apprentissage, principalement les entreprises employant des salariés et exerçant une activité commerciale, industrielle ou artisanale,
  - à la formation professionnelle, toutes les entreprises en faveur de leurs salariés,
  - à la taxe sur les salaires, exclusivement les entreprises non soumises ou soumises partiellement à la TVA.

\* HCR : Hôtels, cafés, restaurants.

# Créer une demande d'adhésion



Titre emploi service entreprise

Tese  
Un service des Urssaf

Accueil | Espace employeur | Contacts

Adhésion > Adhésion

Adhésion

1

2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné Nom \* DARYON Qualité \* Gérant

Je déclare utiliser le Titre emploi service entreprise pour les périodes d'emploi débutant à compter du \* 01 / / Août 2016

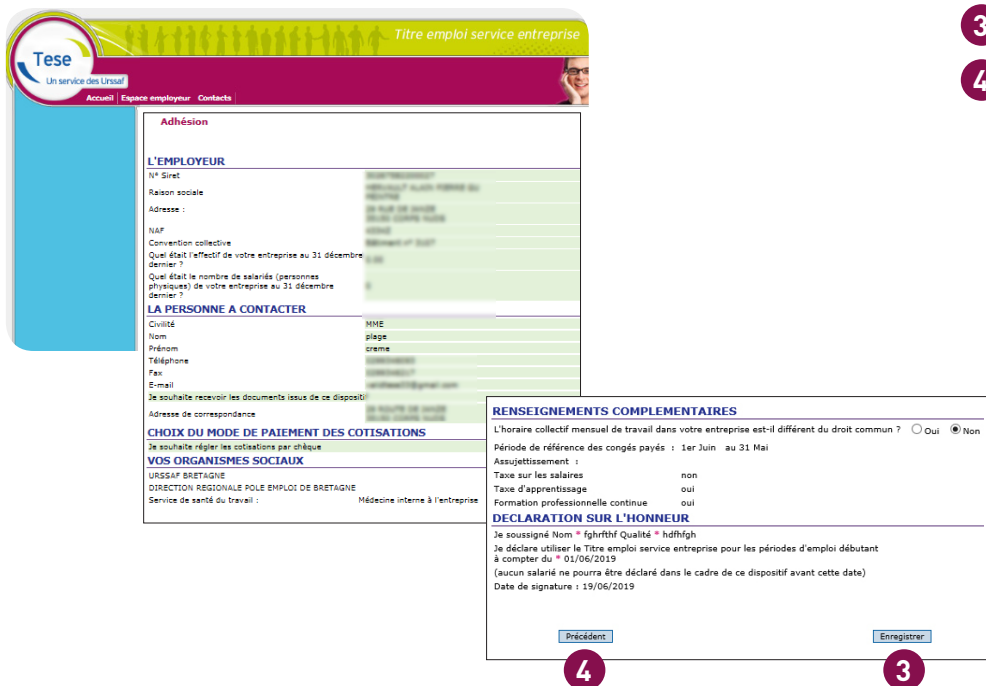
(aucun salarié ne pourra être déclaré dans le cadre de ce dispositif avant cette date)

Date de signature : 03/08/2016

En cliquant sur suivant, je reconnais devoir déclarer l'ensemble de mes salariés présents et à venir par ce dispositif de simplification. Par ailleurs, j'ai pris connaissance des situations particulières non gérées par cette offre.

Les champs signalés par le symbole \* sont obligatoires.

Précédent Suivant



Titre emploi service entreprise

Tese  
Un service des Urssaf

Accueil | Espace employeur | Contacts

Adhésion

L'EMPLOYEUR

N° Siret : [input]  
Raison sociale : [input]  
Adresse : [input]  
N°F : [input]  
Convention collective : [input]  
Quel était l'effectif de votre entreprise au 31 décembre dernier ? : [input]  
Quel était le nombre de salariés (personnes physiques) de votre entreprise au 31 décembre dernier ? : [input]

LA PERSONNE A CONTACTER

Civilité : [input] NME : [input]  
Nom : [input] plaq : [input]  
Prénom : [input] crema : [input]  
Téléphone : [input]  
Fax : [input]  
E-mail : [input]  
Je souhaite recevoir les documents issus de ce dispositif : [input]

Adresse de correspondance : [input]

CHOIX DU MODE DE PAIEMENT DES COTISATIONS

Je souhaite régler les cotisations par chèque : [input]

VOS ORGANISMES SOCIAUX

URSSAF BRETAGNE : [input]  
DIRECTION REGIONALE POLE EMPLOI DE BRETAGNE : [input]  
Service de santé du travail : [input] Médecine interne à l'entreprise : [input]

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

L'horaire collectif mensuel de travail dans votre entreprise est-il différent du droit commun ?  Oui  Non

Période de référence des congés payés : 1er Juin au 31 Mai

Assujettissement :

Taxe sur les salaires : non  
Taxe d'apprentissage : oui  
Formation professionnelle continue : oui

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné Nom \* fghrfrhf Qualité \* hdfhfhg

Je déclare utiliser le Titre emploi service entreprise pour les périodes d'emploi débutant à compter du \* 01/06/2019

(aucun salarié ne pourra être déclaré dans le cadre de ce dispositif avant cette date)

Date de signature : 19/06/2019

4

3

Précédent Enregistrer

## DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

- 1 → Indiquez le mois à compter duquel vous souhaitez déclarer l'ensemble de vos salariés via le Tese.
- 2 → En cliquant sur suivant, vous obtenez un récapitulatif des éléments saisis.

## RÉCAPITULATIF

- 3 → Après vérification des éléments, cliquez sur « Enregistrer ».
- 4 En cas d'erreur, vous pouvez revenir sur les écrans précédents pour modification en cliquant sur « précédent ». Attention, n'utilisez pas la fonction page précédente de votre navigateur (en haut à gauche de votre écran).



## CONFIRMATION ET PRISE EN COMPTE DE VOTRE ADHÉSION

- Dès l'enregistrement, vous obtenez immédiatement la confirmation de la prise en compte de votre adhésion.
- Dès la validation de votre adhésion, vous recevez un courriel, afin de valider votre adresse mail.
- Cette étape est obligatoire pour le traitement de votre adhésion.**
- Dès que votre compte sera activé, vous recevrez un accusé de réception de votre adhésion.